

# Handicapé à la suite d'un grave accident en mer

## Le marin-pêcheur Gildas aménage son bateau

**G**ILDAS est marin-pêcheur dans la région de Paimbœuf, en Loire-Atlantique, comme son frère, comme son père. Gildas est un marin-pêcheur handicapé. Son histoire commence en 1993. Cette année-là, CAP de l'école maritime en poche, il part naviguer au large comme mécanicien. « J'ai fait le chalut, puis le transport de passagers », confie ce jeune homme de 23 ans, qui n'avait alors qu'un seul rêve : devenir patron et avoir son propre bateau. « Je suis retourné à l'école du Croisic, en formation continue, pour passer mon examen. Je l'ai obtenu en 1996. »

Il achète à Noirmoutier un ancien bateau pour pêcher au chalut dans l'estuaire et à la civelle, cette petite anguille qui traverse l'océan pour retrouver le fleuve. Tout allait bien jusqu'à ce 18 août 1997 : « Je pêchais, seul, dans l'estuaire. Je suis descendu dans la cale, vérifier le fonctionnement du moteur. Je n'ai pas vu le boulon qui dépassait de l'arbre d'hélice. Mon pantalon s'est pris dedans, la jambe a suivi ! J'ai réussi à me dégager et à lancer un appel radio. » Diagnostic : Gildas devra être amputé de la jambe gauche. À l'hôpital, les idées défilent mais les rêves ne s'échappent pas pour autant : « J'avais six mois d'arrêt. Au bout de cinq mois, je bouillais sur mon lit d'hôpital. Je ne pensais qu'à une chose : la saison des civelles allait recommencer ! » Surpris par



Tugdual Ruellan/Formules Presse.

tant de conviction, le médecin autorise Gildas à reprendre la pêche. Le marin fait face aux obstacles, apprend à se déplacer sur le pont avec sa nouvelle jambe et fait la saison des civelles. « Cette histoire nous a bouleversés, confie Daniel, le père de Gildas. La pêche, c'est sa vie. On ne pouvait pas imaginer autre chose pour lui. Quand ça vous tombe dessus, on ne sait pas où trouver les renseignements » Cependant, pour reprendre la pêche en mer, dangereuse à cause des filets dérivants, un aménagement de son bateau est indispensable. En 1998, il sollicite l'AGEFIPH Pays de la Loire, qui accepte de financer les aménagements nécessaires. Tugdual Ruellan

Gildas (à droite), marin-pêcheur à Paimbœuf, (Loire-Atlantique) a été amputé de la jambe gauche. Il a bénéficié de l'aide d'un ergonome et du soutien financier de l'AGEFIPH pour aménager son bateau.

### > Adresses

● Institut maritime de prévention  
34, rue J.-B.-Chaigneau,  
56100 Lorient.  
Tél. : 02 97 21 80 84.

● ÉNIM  
Quai Solidor,  
35400 Saint-Malo,  
tél. : 02 99 82 78 68.

### > L'aide d'un ergonome

Gildas, marin-pêcheur handicapé, a sollicité l'intervention d'un ergonome de l'Institut maritime de prévention. Il l'a aidé à élaborer l'aménagement de son bateau. L'étude a été financée par l'Établissement national des invalides de la Marine. L'aide de l'AGEFIPH Pays de la Loire (255 000 francs) a permis de réaménager le pont principal et la timonerie (tapis antidérapants, rambardes de sé-

curité, modification des postes de commandes du treuil, matériel électronique et électromécanique), l'embrayage automatique, etc. « On a refondu le bateau pour éviter les déplacements. J'ai changé le moteur à mes frais. J'ai tout à portée de la main. Je devrais bientôt avoir un revenu régulier sur l'année ; mais j'ai, surtout, un emploi que j'aime et que j'ai pu garder », explique Gildas.

# Expériences

## > En bref

### ● Construire une yole

Pour la troisième année, l'association bretonne le Chasse-marée lance son défi, Jeunes marins 2000. Elle propose aux villes du littoral de construire une grande yole de 11,60 m. Une équipe d'une douzaine de jeunes s'est mobilisée à Redon (Ille-et-Vilaine). Elle est encadrée par la Fédération d'animation rurale des pays de Vilaine pour construire l'embarcation ainsi que trois autres, de dimension plus modeste. Parmi les participants, cinq jeunes handicapés, sortant d'Instituts médico-éducatifs. Ils ont été insérés dans l'atelier de construction marine traditionnelle, qui fonctionne sur un principe d'entreprise chantier-école (stage de mobilisation de 600 h et stage d'insertion formation-emploi de 600 h). Jusqu'au mois d'octobre 1999, ils pourront, avec le soutien de l'AGEFIPH Bretagne, s'initier aux métiers du bois et découvrir le monde de l'entreprise : bois, peinture, voilerie, gréement, atelier d'art, gestion, comptabilité, secrétariat, commercial, édition, etc.

### ● Bretagne

#### Accord Fongecif

Le Fongecif-Bretagne, (Fonds paritaire interprofessionnel de gestion du congé individuel de formation) et l'AGEFIPH viennent de signer une nouvelle convention. Objectif : faciliter l'accès au congé individuel de formation de 40 travailleurs handicapés.